

# Conseil Académique de la Vie Lycéenne

8 mars 2023

Rectorat – Salle 1



**ACADÉMIE  
DE LIMOGES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



Membres présents	Membres excusés
<p>Madame DRUCKER-GODARD – Rectrice de l’académie Limoges</p> <p>Monsieur ARZOUMANIAN – Doyen des IA-IPR</p> <p>Monsieur LEOPOLDIE-USCAIN – Doyen des IEN ET-EG-IO</p> <p>Madame AURIAT – CT SS</p> <p>Madame KHERRADJI – DAVLC</p> <p>Monsieur SAVIGNAC – IA IPR STI, Référent égalité filles-garçons</p> <p>Madame BEAUBATIE – CT EVS</p> <p>Monsieur AUBAILLY – IA IPR Etablissement vie scolaire</p> <p>Madame GULDEMAN – Représentante FCPE</p> <p>Madame SOULIÉ – Adjointe DRA-IOLDS</p> <p>Madame BONNEAU – Représentante Région NA</p> <p>Madame SARI – Coordinatrice pédagogique de l’AROVEN</p> <p>Monsieur COIRAUD – Coordinateur pédagogique de l’AROEVEN</p>	<p>Monsieur DARBON – élu Région Nouvelle-Aquitaine</p> <p>Monsieur BERGERON – Représentant Région Nouvelle Aquitaine</p> <p>Madame ORLAY – IA Directrice académique des services de l’Education nationale de la Haute-Vienne</p> <p>Madame MENDES – IA IPR Etablissement vie scolaire</p>
Membres élus	
<p>Monsieur Bruno BEYRAND</p> <p>Madame Ambre CARMONA</p> <p>Monsieur Nino PREMAUD</p> <p>Monsieur Liam RENAULT</p> <p>Madame Julie PASQUIER-VIOLLET</p> <p>Monsieur Lino JANICOT</p> <p>Madame Hermione PATRUNO-BÖRSIG</p> <p>Monsieur Valentin TARRET-HELFELE</p> <p>Monsieur Maxime TERRIEUX</p> <p>Madame Lucyle PLANAS</p>	<p>Madame Léa ADAM</p> <p>Monsieur Axel GAUT</p> <p>Madame Aylene FOUILLAT</p> <p>Monsieur Maxandre SIMOES</p> <p>Madame Pauline REDON</p>

Ouverture de la séance : 14h13

La séance débute par un tour de présentation de chaque membre présent.

### **Retour sur le Conseil National de la Vie Lycéenne (CNVL). (Nino PREMAUD et Aouali KHERRADJI)**

Le premier CNVL de l'année s'est déroulé les 2 et 3 février 2023 à Paris. Les élus, Constance LEPETIT et Nino PREMAUD s'y sont rendus, accompagnés de la DAVLC, Aouali KHERRADJI.

Nino PREMAUD prend la parole et expose un bilan majoritairement négatif. En effet, l'auberge dans laquelle les élus ont été accueillis est décrite comme étant insalubre. L'accent est également mis sur le mauvais comportement des autres personnes résidentes dans cet établissement.

Par ailleurs, les sessions de travail à l'Académie du Climat ont été difficilement menées. En effet, la salle mise à disposition, certes assez grande, était inadaptée, rendant les échanges entre groupe d'élus inintelligibles. Aussi, la mise en place d'un débat constructif a été empêchée par une trop grande mise en avant de certains élus, présents uniquement, selon Nino PREMAUD, pour se montrer. La venue de monsieur le Ministre de l'Education Nationale étant avancée au jeudi, les temps d'échange des élèves se sont réalisés dans la précipitation ; rendant la restitution confuse. Nino termine sa prise de parole en évoquant les rencontres intéressantes générées par ce CNVL.

Aouali KHERRADJI prend la parole à son tour. Elle évoque un contexte d'organisation qui a beaucoup compliqué la tenue de ce séminaire, malgré les aménagements qui auraient pu être effectués. Elle complète son propos en mentionnant le reportage photos en cours d'élaboration. Elle annonce les dates du prochain séminaire du CNVL qui se tiendra les 11 et 12 mai au Parlement Européen de Strasbourg.

### **Prise de parole de madame la Rectrice**

Madame la Rectrice s'excuse de son retard en évoquant un emploi du temps chargé à l'occasion de la journée internationale des droits des femmes qui se tient ce jour, le 8 mars 2023. Elle vient notamment de participer à un jeu sur l'égalité filles-garçons organisé dans l'enceinte du rectorat.

Madame la Rectrice a pu vivre un moment privilégié la semaine précédant ce CAVL. Quatre lycéennes du lycée Turgot, à Limoges, sont venues à sa rencontre afin d'échanger sur la thématique de l'égalité hommes-femmes. Un entretien pertinent qui s'est prolongé au-delà du temps initialement prévu (1h30 au lieu de 20 min). L'objectif de cette rencontre était, pour les élèves, de réaliser un article pour le journal de leur établissement. Ce temps d'échange a été, pour madame la Rectrice, l'occasion d'engager une profonde réflexion sur son parcours personnel. Selon elle, « les choses sont moins simples quand on est une femme ». Parce qu'elle avait des enfants en bas âge, elle a dû se freiner, notamment pour passer son agrégation. Elle évoque une statistique selon laquelle, 30% des professeurs d'Université sont des femmes. Selon madame la Rectrice, il ne faut pas s'auto-censurer, « quand on est une femme, et qu'on a une place légitime, il faut davantage travailler pour faire ses preuves ». Par ailleurs, lorsqu'il s'agit de faire des choix dans son parcours professionnel, et notamment celui de prendre des responsabilités, les femmes se posent plus de questions. Madame la Rectrice aborde une situation personnelle comme exemple : des choix familiaux ont été nécessaires lors de la proposition du poste de Rectrice de l'académie de Limoges.

Après deux années de recul, elle concède un choix osé, notamment pour son mari qui a mis sa carrière en retrait. Elle dénote tout de même une évolution dans ce domaine.

Ambre CARMONA interroge madame la Rectrice sur la manifestation féministe menée par l'association « Nous toutes » aujourd'hui à Limoges. Madame la Rectrice n'a pas connaissance de cette action. Elle accorde davantage d'importance à la question de l'égalité hommes-femmes qu'à celle du combat féministe pouvant être parfois contre-productif. Elle insiste cependant sur la nécessité de lutter contre les violences sexistes et sexuelles.

Madame la Rectrice termine son propos en rappelant que l'académie de Limoges est très active sur le sujet de l'égalité hommes-femmes et salue le travail de nombreux personnels sur cette question.

### **Présentation des travaux des élèves**

Les élus se sont retrouvés ce matin afin de travailler sur les thématiques retenues lors du précédent séminaire :

- La vie de l'élève
- L'éducation au développement durable
- L'identité numérique

Il s'agissait, pour les élus, d'affiner les sujets et mettre en avant des axes de travail.

Identité numérique du CAVL (Maxime TERRIEUX, Lucyle PLANAS, Bruno BEYRAND, Julie PASQUIER-VIOLLET et Pauline REDON)

En répondant à la question de leurs besoins en communication et information, les élus ont relevé la nécessité d'être formés sur l'image et la vidéo. Pour cela, ils ont pour projet de contacter le Centre pour l'Education aux Médias et à l'Information (CLEMI). Ils souhaitent développer les canaux d'information pour sensibiliser les élèves. Par la suite, il sera question de former les élus des CVL et CVC à l'utilisation de ces outils numériques dans le cadre de leur fonction.

Education au développement durable (EDD) (Lino JANICO, Hermione PATRUNO-BÖRSIG, Nino PREMAUD et Maxandre SIMOES)

Les élus souhaitent sensibiliser le plus grand nombre sur cette thématique. Pour y arriver, ils ont mis en avant l'idée de création d'une application ou d'un site web. Les élèves participants pourraient réaliser des tâches quotidiennes en rapport avec l'EDD et sur des thématiques telles que les écogestes ou les métiers du développement durable, par exemple. La réalisation de ces tâches rapporterait des points et donnerait accès à un niveau de certification des élèves. Cette dernière pourrait être valorisée lors des procédures de Parcoursup ainsi que lors d'une cérémonie de remise.

La mise en place de cette application serait notamment l'occasion de travailler avec des associations. L'objectif est de proposer cette application aux élèves en octobre 2023. La prochaine séance de travail permettra d'affiner le cahier des charges et le calendrier.

Vie des élèves (Aylene, Léa ADAM, Valentin TARRET-HELFELE et Axel GAUT)

Les élus mettent en avant le stress des élèves en période d'examen. Les courts délais entraînent beaucoup de pression et donc un stress permanent. L'idée évoquée est donc de sensibiliser les enseignants afin qu'ils puissent mieux accompagner les élèves stressés. Par ailleurs, les élus souhaitent développer les interventions de psychologues dans les établissements afin de mieux reconnaître la santé mentale et son impact sur la vie d'un élève. Afin de faire un diagnostic plus précis, les élus souhaitent réaliser un sondage permettant de comprendre les attentes des

élèves de l'académie. Ce sondage permettra également de faire l'état des lieux des actions menées dans les établissements dans ce domaine.

Par ailleurs, la question de l'orientation étant vécue comme anxiogène par les élèves, les élus proposent d'organiser des rencontres avec des étudiants en études post-baccalauréat. L'objectif serait, notamment, de pouvoir mieux se renseigner sur les formations possibles.

La question du décrochage et de la valorisation des filières est ensuite abordée. Les élus proposent d'accompagner davantage les élèves concernés. Par ailleurs, ils leur semblent important de revaloriser des filières tel que le CAP par exemple.

Madame la Rectrice réaffirme que le bien-être des élèves est la priorité du ministère. Madame SOULIÉ évoque le fait que ce stress est inévitable mais qu'un travail assez tôt sur l'orientation peut participer à le réduire. Elle insiste pour dire que les rencontres entre pairs sont plus enthousiasmantes pour les élèves que les brochures d'information.

Madame la Rectrice aborde alors la question des printemps de l'orientation, organisés virtuellement ces dernières années en raison de la pandémie. Ce dispositif permet un accès à beaucoup d'informations et une base de données gigantesque sur la thématique de l'orientation. Par ailleurs, des webinaires et des tchats sont mis en place avec les personnels du ministère de l'éducation nationale en charge de l'orientation. Enfin madame la Rectrice rappelle que Parcoursup n'est pas qu'une « machine » mais une plateforme gérée avant tout par des humains.

Lucyle PLANAS souligne un manque de diversité des intervenants autour de l'orientation. En effet, elle dit avoir été principalement en contact avec des membres de l'université de Limoges pour des temps d'information. Pour madame la Rectrice, l'Université de Limoges est celle dont dépendent les élèves. Beaucoup d'entre eux vont s'y tourner pour leurs études supérieures. Par ailleurs, un padlet® est disponible sur le site du rectorat pour accompagner les lycéens dans leurs parcours d'orientation. Le site de Parcoursup est également une plateforme riche en information.

Lino JANICOT et Ambre CARMONA soulignent deux obstacles :

- Il n'est pas évident pour les élèves de l'académie de devoir se rendre sur ces outils en lignes pour trouver les informations.
- Certains élèves éprouvent des difficultés à énoncer des vœux : « ils ne savent pas quoi faire plus tard ». Selon Aouali KHERRADJI, cela peut résulter d'une méconnaissance et d'une mauvaise explication de Parcoursup.

Pour monsieur ARZOUMANIAN, le stress est non-négligeable et lié à tout examen. Il tient également à donner quelques conseils aux élus présents. Il leur demande de donner le meilleur d'eux-mêmes. Les barèmes utilisés seront travaillés afin de mettre en valeur les compétences des élèves. Ils seront construits sur la base d'un échantillon de 100 copies tests. Enfin, chaque inspecteur suivra en temps réel le déroulement des corrections.

### **Annnonce des labels égalité filles-garçons**

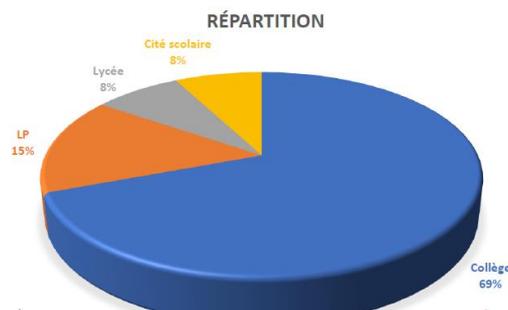
Monsieur SAVIGNAC, Référent égalité filles-garçons, présente, à l'aide d'un diaporama la labellisation Egalité filles-garçons des établissements du second degré. La création de ce label est un outil privilégié pour donner une meilleure lisibilité interne et externe, ainsi qu'une plus grande cohérence, aux actions engagées ou projetées dans l'établissement. L'obtention du label est une démarche volontaire, progressive et qui s'inscrit dans le temps. Ses principaux objectifs sont :

- La création d'une culture du respect
- La lutte contre toutes les formes de violences sexistes et sexuelles
- La lutte contre les stéréotypes de genre et l'accès pour toutes et tous à une orientation moins genrée.
- Une réflexion sur la politique de l'établissement et les pratiques pédagogiques.

Le label propose trois niveaux de déclinaison de cette démarche :

- Le niveau 1 reconnaît un engagement de l'établissement scolaire
- Le niveau 2 marque l'approfondissement de la démarche
- Le niveau 3 atteste d'une expertise partagée par l'ensemble de la communauté éducative.

Le niveau 1 et 2 de labellisation relève de l'académie, le niveau 3 est du ressort du national.



<b>Critères de labellisation</b>
Pilotage de l'établissement
Formation
Politique éducative et vie scolaire
Pratiques pédagogiques
Partenariat et rayonnement

Madame la Rectrice tient à remercier monsieur SAVIGNAC pour mener cette mission avec convictions, beaucoup d'enthousiasme et de compétences. Elle remercie également les référents dans les établissements ainsi que les personnels et les élèves engagés.

Madame la Rectrice annonce les résultats : 13 établissements sont labellisés dont 2 établissements labellisés au niveau 2 et 11 au niveau 1.

<b>Niveau 1</b>	<b>Niveau 2</b>
Collège Simone Veil - Rochechouart	Lycée Bernard Palissy – Saint Léonard de Noblat
Collège Gisèle Halimi – Saint Mathieu	Lycée du mas Jambost - Limoges
Collège Corot – Aix sur Vienne	
Collège Bernadette Chirac - Corrèze	
Collège Louis Juvet - Bellac	
Collège Jean Rebier - Isle	
Collège Claude Chabrol - Ahun	
Collège Jean Lurçat - Brive	
Lycée Saint Exupéry - Limoges	
Cité scolaire Léonard Limosin - Limoges	

Pour la suite, il s'agira d'accompagner les deux lycées niveau 2 pour leur proposer d'atteindre le niveau 3.

Avant la clôture de la séance, une photo de groupe est réalisée dans la cour du rectorat.

Clôture de la séance : 15h55